



Guide et check-list

Intégration de la dimension genre dans le diagnostic des capacités en réduction des risques de catastrophe et adaptation au changement climatique

Contents

Contexte.....	3
Méthodologie proposée.....	4
2.1. Phase I : Étude documentaire des informations disponibles.....	4
2.2. Phase II : Collecte de données sur place.....	4
Annexe 1 : Différenciation des besoins/implications spécifiques	9
Annexe 2 : Collecte de données factuelles basées sur le genre par secteur	12
Annexe 3 : Checklist sur les obligations du gouvernement/Cadre de Hyogo à Sendai.....	15
Annexe 4 : Exemples d'indicateurs réussis.....	16

Contexte

Les femmes, les filles, les garçons et les hommes appartenant à différents groupes socio-économiques ont des vulnérabilités distinctes, qui déterminent la façon dont ils subissent une catastrophe et comment ils s'en remettent. Par exemple, lors de catastrophes, le taux de mortalité des femmes peut être plus élevé parce qu'elles ne sont pas averties, qu'elles n'ont pas appris à nager ou qu'elles ont des restrictions comportementales qui limitent leur mobilité en cas de risque, par exemple en laissant la maison seules. Par conséquent, lors de la planification en cas de catastrophe, il faut pouvoir examiner les besoins et les contraintes liés au genre.

De plus, des preuves et expériences mondiales montrent que les femmes et les filles apportent une contribution importante à la reconstruction et au relèvement après une catastrophe, leur leadership en tant que premiers intervenants et leur rôle central dans la résilience des communautés sont importants. Pourtant, ces rôles et leur potentiel d'expansion restent en grande partie méconnus et non exploités dans les stratégies de préparation, de redressement et d'édification de la réduction des risques de catastrophe (RRC).

Évaluer les capacités en matière de genre signifie évaluer les vulnérabilités et les inégalités entre hommes et femmes avant, pendant et après une catastrophe et dans quelle mesure les institutions et les politiques existantes en matière de politiques répondent à leurs besoins.

En termes d'évaluation, trois points sont essentiels pour comprendre le fonctionnement du genre ; le genre affecte la vie des gens en ce qui concerne les besoins, l'accès au pouvoir/ressources et les effets différentiels qu'une politique peut avoir sur les femmes et les hommes.

1. **Besoins** : Il faut être conscient que les femmes, les hommes, les filles et les garçons peuvent avoir des besoins différents en fonction de leur situation socio-culturelle et économique¹

2. **Pouvoir/ressources** : L'accès au pouvoir et aux ressources, ainsi que leur contrôle, y compris la prise de décision, sont différenciés selon le genre. Par exemple, le rôle de chef de ménage est plus souvent attribué aux hommes qu'aux femmes en raison du parti pris social voulant que les hommes soient les chefs de famille, qu'ils soient ou non la principale source de revenus.

3. **Effets** : Les programmes et politiques sociaux et de RRC peuvent avoir des effets différentiels (involontaires) sur les femmes et les hommes, et sur les filles et les garçons. Par exemple, les politiques de santé qui ne tiennent pas compte du statut différent - et souvent inférieur - des ménages dirigés par une femme peuvent restreindre par inadvertance les femmes pauvres.

En conséquence, l'intégration du genre dans l'évaluation des capacités - au-delà de la simple collecte de données désagrégées par sexe - est complexe. La majeure partie du reste de ce guide suggérera des moyens de le faire qui soient significatifs et cohérents, ou valides et fiables.

¹ Veuillez vous reporter à l'Annexe I sur la différenciation commune des sexes en cas de catastrophe et de vulnérabilité dans le monde

Méthodologie proposée

2.1. Phase I : Étude documentaire des informations disponibles

Cela inclura la collecte d'informations sur le contexte de genre avant et après la crise pour développer une vue d'ensemble des relations de genre et des stratégies d'adaptation des femmes, des filles, des hommes et des garçons.

Principaux domaines à examiner :

- Quel était le profil démographique de la population ventilé par sexe et par âge ?
- Existe-t-il des informations disponibles sur l'évolution des attentes, des rôles et des responsabilités en matière de genre depuis la dernière catastrophe ?
- Quelle est la dynamique des relations entre les femmes, les filles, les hommes et les garçons ?
- Quel était le cadre juridique qui définissait leurs droits avant et après la crise ?
- Quelles étaient les conditions socio-économiques pour les femmes, les filles, les hommes et les garçons avant et après la crise ?
- Opportunités disponibles et accessibles telles que l'accès à l'éducation, à l'emploi, aux moyens de subsistance, aux services de santé, aux droits légaux et à la propriété/contrôle des avoirs.
- Qui a pris des décisions importantes au niveau du ménage et de la communauté ?
- Quelles structures la communauté utilise-t-elle pour prendre des décisions et comment les femmes et les hommes y participent-ils ? Les structures fonctionnent-elles encore comme un système d'alerte précoce ou d'atténuation des risques de catastrophe ?
- Quels sont les risques de protection auxquels sont confrontés différents groupes de femmes, filles, hommes et garçons avant et après la dernière catastrophe ? Quelles informations sont disponibles sur les risques contre la protection depuis la dernière catastrophe ?
- Existe-t-il des informations (quantitatives et qualitatives) ventilées par sexe et par âge sur les besoins, les capacités et/ou les préférences de la communauté touchée ?
- Quelles sont les capacités d'adaptation des femmes, des filles, des hommes et des garçons d'origines différentes ?

2.2. Phase II : Collecte de données sur place

Des preuves sexospécifiques reposant sur des données qualitatives et quantitatives servent de base à l'analyse sexospécifique de la réduction des risques de catastrophe. Elle fournit des informations sur le statut, le rôle et la contribution des femmes et des hommes à différents stades de la réduction des risques de catastrophe ; révèle les causes de l'inégalité de genre dans l'accès des femmes. Elle identifie également les vulnérabilités et les capacités des femmes et des hommes en situation de catastrophe et crée une base d'informations pour évaluer les inégalités de genre dans les politiques et les plans de RRC.

Dans le cadre du diagnostic de capacités facilité par le Partenariat CADRI, on va mettre l'accent sur la collecte et l'analyse de données ventilées par sexe, âge et handicap². L'équipe utilisera des méthodes participatives telles que des discussions de groupe avec une implication sécurisée des femmes, des filles, des jeunes, des personnes handicapées lorsque cela est réalisable et approprié. Cela aidera à

² Les sources d'une analyse sexospécifique incluent les données de recensement, les enquêtes démographiques et de santé, les rapports d'analyse sexospécifique, les rapports d'évaluation humanitaire, les rapports sectoriels sur la protection et la violence sexiste, ainsi que des profils des pays par sexe.

analyser les priorités, les capacités et les besoins spécifiques des femmes, des filles, des hommes et des garçons dans chaque secteur.

Au cours de toutes les entrevues, il y aura une cartographie des services existants disponibles pour les femmes, les filles, les hommes et les garçons, ainsi que des itinéraires de référence pour des services spécifiques d'alerte précoce et lors de catastrophes telles que la santé des mères, des nouveau-nés, des enfants et des adolescents, la santé sexuelle et reproductive (SRH), et des interventions de protection (notamment la violence VBG et la protection de l'enfance).

Tandis que les travaux seront guidés par un cadre et des instruments mondiaux sur l'intégration du genre dans la RRC en ce qui concerne les obligations du gouvernement³.

Principaux domaines à examiner :

a. Général

Examen des plans/stratégies globaux, mécanisme de coordination. Certaines questions sont transversales pour tous les secteurs. Des exemples d'indicateurs réussis sont disponibles à l'Annexe 4.

- Profil démographique - Au stade de la collecte des données, il est possible de trouver des informations démographiques plus détaillées qui ne sont pas disponibles à la phase I, y compris sur les différents âges des personnes affectées, le statut des familles et des sous-groupes spécifiques.
- Comment les rôles des femmes et des filles ont-ils changé après une catastrophe (en particulier en ce qui concerne l'accès à l'éducation, l'emploi, les moyens de subsistance, les services de santé, les droits légaux et la propriété/le contrôle des biens) ?
- Alerte précoce : Quelles structures/institutions sont en place pour la communauté en matière d'alerte précoce ou de programme RRC ? Qui participe aux espaces de décision ? Comment les femmes et les hommes sont-ils impliqués dans l'évacuation et les mesures d'intervention ? Les avertissements diffusés par des sources crédibles atteignent-ils les hommes et les femmes ? Des stratégies sensibles au genre ont-elles été développées pour renforcer la crédibilité et la confiance dans le développement des alertes ? Existe-t-il un programme de renforcement des capacités communautaires comprenant des tests et des exercices réguliers pour vérifier si le processus d'alerte précoce et de diffusion, ainsi que les réponses, atteignent les hommes et les femmes de manière égale ?
- Plan d'urgence/préparation nationale et RRC : Ces plans répondent-ils aux normes de qualité relatives à la prise en compte du genre et prennent-ils en compte les besoins spécifiques des femmes et des filles et des groupes marginalisés ? Quels sont les nouveaux rôles des femmes, des filles, des hommes et des garçons et comment interagissent-ils, en particulier à tous les niveaux de la préparation aux catastrophes, des systèmes d'alerte précoce, de l'éducation, de la communication et de l'information ?
- Quels sont la protection et les risques de VBG que rencontrent les femmes, les filles, les hommes et les garçons à partir des enseignements tirés des crises antérieures ? Comment les cadres juridiques affectent-ils les besoins en matière de genre et de protection ?
- Quels sont les besoins, les capacités et les préférences des femmes, des filles, des hommes et des garçons et/ou des programmes ? Sont-ils les mêmes qu'avant la crise ou ont-ils changé ? Quels rôles les institutions et la communauté jouent-elles pour répondre à ces besoins ?

³ Veuillez-vous reporter à l'Annexe 3

- Existe-t-il un plan national/sous-national pour des campagnes de sensibilisation et d'éducation du public répondant aux besoins et préoccupations spécifiques des femmes et des hommes ?

b. Au niveau du secteur

Agriculture

- Comment les femmes et les hommes sont-ils impliqués dans le secteur en termes de sphère d'influence, de capacités et de ressources ?
- Les politiques et programmes agricoles existants intègrent-ils les risques et les besoins spécifiques des femmes et des filles ? Les femmes, les filles, les hommes et les garçons ont-ils été activement impliqués dans les programmes, en particulier après la dernière catastrophe ? Et s'occupe-t-on de leurs besoins ?
- De quel soutien les femmes, les hommes, les filles et les garçons ont-ils besoin pour renforcer leurs capacités et leurs compétences dans le secteur agricole ?
- Quelle est la nature de l'accès et du contrôle de la technologie agricole par les femmes par rapport aux normes socioculturelles relatives au rôle des femmes, à leur mobilité, aux interactions hommes-femmes ainsi qu'à la nature et à la portée des systèmes de prestation de services utilisés par les diverses agences de développement agricole ?

Santé

- Le plan existant prend-il en compte les risques spécifiques rencontrés par les femmes et les filles, les personnes handicapées et d'autres groupes marginalisés lors d'une catastrophe ?
- Existence d'un Plan d'urgence pour la santé avec la priorité indiquée pour le SHR conforme au MISP, y compris le plan d'établissement des coûts.
- Mécanisme national, régional/de coordination en place pour la mise en œuvre du MISP : Existe-t-il une entité nationale/régionale responsable de la coordination de la santé reproductive pour la préparation, le RRC et les interventions d'urgence ?
- Le Ministère de la santé et les établissements de santé nationaux ont-ils reçu une formation sur le MISP ? Quels sont les plans pour l'intégration d'un service de RH complet dans les soins de santé primaires ?
- Les communautés sont-elles engagées dans les programmes de RH et de RRC ?
- Avez-vous tiré des leçons des crises passées en ce qui concerne les agences qui tendent la main aux personnes handicapées pour répondre à leurs besoins en matière de RH ?
- Quelles sont les contraintes en termes de capacités de production des femmes, des hommes, des filles et des garçons du secteur agricole, y compris des groupes socio-économiques différents (ménages dirigés par des femmes et des enfants, personnes handicapées et personnes affectées par le VIH/SIDA, femmes enceintes ou allaitantes, Populations les plus à risque (MARPS) et populations clés.

Eau et assainissement (WASH)

- Les crises passées ont-elles eu une incidence sur les pratiques d'hygiène des femmes, des filles, des hommes et des garçons et sur l'accès aux installations de WASH ?
- Les femmes, les filles, les hommes et les garçons participent-ils activement aux activités de RRC communautaires liées au WASH ? Les femmes participent-elles à la prise de décision dans les comités WASH ?
- Responsabilités liées au genre et à l'âge : Qui prend les décisions concernant la manière dont l'eau est utilisée dans le ménage et comment elle est allouée ? Qui collecte l'eau et à quelle fréquence ?
- Existe-t-il des obstacles aux services et installations WASH pour des groupes de personnes spécifiques, pour ou certaines personnes handicapées lors d'une catastrophe ?
- Quelles pratiques culturelles liées au genre devraient être prises en compte pour déterminer les types de toilettes ou d'installations de bain à installer lors d'une catastrophe ?

Infrastructure

- Les aspects des infrastructures dures (ex : routes de transport, ponts, aéroports, énergie, système de gestion des catastrophes naturelles, etc.) et des infrastructures immatérielles (santé, éducation, sécurité, systèmes et institutions financiers, juridiques et réglementaires, ainsi que des espaces publics et des institutions culturelles, etc.) répondent-ils aux besoins des femmes, des filles, des hommes et des garçons ?
- Existe-t-il les politiques et programmes d'infrastructure en cours ? Les femmes, les filles, les hommes et les garçons ont-ils été activement impliqués dans les programmes, en particulier après la dernière catastrophe ? Et s'occupe-t-on de leurs besoins ?
- Les femmes et les filles sont-elles habilitées à contribuer et ont-elles été impliquées dans la conception de stratégies et de plans d'infrastructure ?
- Les femmes et les hommes sont-ils représentés de manière égale dans les organes et institutions décisionnels en matière d'infrastructures clés ? Et à différents niveaux de gouvernement et dans le secteur privé ?
- Les différentes institutions et entreprises d'infrastructure disposent-elles d'une politique de genre ?

Education

- Quelles sont les contraintes en termes d'accès à l'éducation pour les filles et les garçons ?
- Existe-t-il des politiques et des programmes d'éducation existants ? La communauté a-t-elle été activement impliquée dans la conception des programmes, en particulier après la dernière catastrophe ? Et les besoins des filles, des garçons, des enfants, des parents sont-ils abordés dans les politiques et les programmes ?
- Quels autres mécanismes d'éducation ont été mis en place pour éliminer les obstacles potentiels à l'accès des femmes et des filles à l'éducation en cas de catastrophe ?
- Quelles mesures ont été mises en place pour assurer la qualité de l'éducation et la sécurité de l'environnement éducatif ? Ex : existe-t-il des installations d'assainissement et d'hygiène

adéquates pour maintenir les filles à l'école et qui ne constituent pas un obstacle majeur pour les filles en menstruation ?

- Existe-t-il des stratégies ciblées pour traiter la Santé de la reproduction et les violences basées sur le genre (SRVBG) à intégrer aux programmes d'éducation ?
- Les enseignants sont-ils formés aux approches sensibles au genre ? Les pratiques d'enseignement et le matériel pédagogique existants sont-ils sensibles au genre ? Et quelle est la proportion de femmes et d'enseignantes ?

Annexe I : Différenciation des besoins/implications spécifiques

Condition/Situation	Implications spécifiques pour les femmes	Exemples de catastrophes passées dans le monde entier
Impacts directs des apparitions soudaines de catastrophes (ex : inondations, cyclones, tsunamis, glissements de boue)	<p>Les femmes sont plus à risque de blessure et décès en raison de restrictions sociales et les rôles de genre.</p> <p>La natation n'est pas une compétence une les filles et les femmes sont encouragées à apprendre dans certaines cultures. Dans certaines régions, les vêtements pour femmes limitent leur mobilité. Dans certaines sociétés et cultures, les femmes ne peuvent pas répondre aux avertissements ou quitter la maison sans un compagnon masculin. Perte de récoltes et d'élevage gérés par des femmes (au détriment direct de la sécurité alimentaire de la famille).</p>	<p>Plus de femmes que d'hommes meurent de catastrophes.</p> <p>Les statistiques des catastrophes passées, y compris le Tsunami en Inde en 2004 et le cyclone au Bangladesh en 1991, ont montré que les femmes sont trop représentées dans les taux de mortalité.</p> <p>En raison des inondations au Népal en 2009, les femmes ont signalé une perte de bétail et autres ressources agricoles, et ne sont pas ainsi capable de se nourrir ou de nourrir leurs familles</p>
Impacts de l'apparition lente de catastrophes (ex : sécheresse, désertification, déforestation, dégradation du sol)	<p>Augmentation de la charge de travail pour collecter, stocker, protéger et distribuer de l'eau pour le ménage – une responsabilité qui tombe généralement entièrement aux femmes.</p> <p>Augmentation de la charge de travail domestique pour obtenir de la nourriture.</p> <p>Augmentation du nombre de ménages dirigés par des femmes en raison de la migration des hommes.</p> <p>Accès réduit à la collecte de la nourriture, du fourrage, du bois et des plantes médicinales – une responsabilité qui tombe généralement entièrement aux femmes.</p>	<p>Plus de femmes que d'hommes comptent sur les produits forestiers pour soutenir les ménages.</p> <p>Jusqu'à 80% de la population de certains pays en développement comptent sur la médecine traditionnelle comme leur source primaire de soins de santé.</p> <p>Les femmes ont souvent plus de connaissances spécialisées de plantes sauvages utilisées pour la médecine que les hommes.</p>

<p>Moins d'accès aux alertes précoces, et une capacité moindre à répondre</p>	<p>Les avertissements dans de nombreux cas n'atteignent pas les femmes.</p> <p>Les femmes manquent de conscience de la façon d'agir selon les avertissements.</p> <p>Les femmes manquent de compétences de sauvetage comme la natation et l'escalade.</p> <p>Les femmes ont tendance à prendre la responsabilité de porter les enfants et les personnes âgées à un endroit sécurisé.</p>	<p>Lors du tsunami de 2004, plus de femmes sont mortes que d'hommes. Par exemple, en Indonésie et au Sri Lanka, le nombre de survivants masculins a dépassé celui des femmes par 3 ou 4 contre 1</p>
<p>Baisse de la possession de terres et autres avoirs</p>	<p>Moins de contrôle sur la production et les marchés.</p> <p>Moins de capacité d'adaptation aux changements écologiques, entraînant de mauvaises récoltes.</p>	<p>Moins de 10 pour cent des agricultrices en Inde, Népal et Thaïlande possèdent de la terre.</p> <p>Au Maloii, la valeur des avoirs appartenant aux ménages dirigés par un homme est plus que le double de ceux dirigés par une femme. Les ménages dirigés par un homme sont plus susceptibles de posséder des actifs agricoles.</p>
<p>Revenu inférieur</p>	<p>Plus grande vulnérabilité face aux chocs tels que les pénuries de nourriture et les mauvaises récoltes.</p>	<p>Les femmes ne gagnent que 70 à 80% des gains des hommes dans les pays développés et en voie de développement.</p> <p>Les femmes ont moins d'accès aux emplois sécurisés et mieux payés dans le secteur formel que les hommes. Elles sont surtout occupées dans le secteur informel, gagnent moins d'argent et avec moins de sécurité d'emploi.</p>
<p>Niveau d'éducation inférieur</p>	<p>Entrave l'accès des femmes à l'information et limite leur capacité à se préparer et répondre aux catastrophes.</p>	<p>Deux tiers des 793 millions d'analphabètes dans le monde sont des femmes.</p>
<p>Moins de participation dans les organes de décision</p>	<p>Les capacités des femmes ne sont pas appliquées, leurs besoins et les préoccupations ne sont pas exprimées et elles sont négligées dans les politiques et programmes.</p>	<p>Les femmes sont mal représentées dans les organes de décision.</p> <p>Les normes socioculturelles et les attitudes empêchent la participation des femmes à la prise de décision.</p>
<p>Peu d'accès aux ressources</p>	<p>Les femmes souffrent d'inégalité dans l'accès aux marchés, au crédit, aux services d'information et de secours, résultant en moins de capacité à</p>	<p>Une analyse des systèmes de crédit dans cinq pays africains a révélé que les femmes reçoivent moins de 10% du crédit accordé aux hommes.</p>

	<p>recupérer des pertes dues aux catastrophes.</p>	<p>Les femmes font face à plus de difficultés d'accès au crédit, vu qu'elles ne possèdent souvent pas d'actifs servant de garantie.</p>
--	--	---

Annexe 2 : Collecte de données factuelles basées sur le genre par secteur

Domaine	Données pour RRC	Information requises pour résoudre les problèmes d'égalité des sexes
Démographie	Population	Recueillir des statistiques ventilées par sexe
	Pyramide des âges	Structure d'âge des hommes Structure d'âge des femmes
	Groupes ethniques, personnes handicapées et autres groupes (la structure d'âge des femmes et des homes dans chaque catégorie doit être déclarée séparément)	Nombre de femmes et d'hommes par appartenance ethnique Nombre de femmes et Hommes vivant avec invalidité Autre groupes (selon le contexte)
Famille	Statut matrimonial	Statut matrimonial des têtes de ménage (femmes et hommes) Age où auquel les filles se marient Âge auquel les garçons se marient
	Taille de famille	Nombre de femmes et d'hommes dans chaque famille Nombre d'enfants
	Structure de famille	Nombre de ménages dirigés par des femmes Nombre de ménages dirigés par des hommes
	Systèmes de prise de décision	Qui (femme/homme) dans la famille assiste aux réunions communautaires ? Qui (femme/homme) prend les décisions sur l'utilisation des ressources familiales ? Qui (femme/homme) prend les décisions sur les relations dans la famille (ex : mariage) ?
	Contrôle des finances	Qui (femmes/hommes) contrôle les finances familiales ? Qui (femme/homme) a la décision qui porte plus de poids ? Qui (femme/homme) prend les décisions sur les gros achats ? Qui (femme/homme) a accès aux économies de la famille ? Est-ce que la famille a un compte bancaire ? Si oui, au nom de qui ? Est-ce que la famille a des prêts ? Si alors, au nom de qui ?

Domaine	Données pour RRC	Information requises pour résoudre les problèmes d'égalité des sexes
Education	Fréquentation scolaire	Pourcentage de garçons inscrits Pourcentage de filles inscrites
	Raisons de la non fréquentation scolaire	Principales raisons de la non fréquentation des garçons Principales raisons de la non fréquentation des filles
	Le plus haut niveau d'éducation atteint	Plus haut niveau d'éducation atteint par les hommes Plus haut niveau d'éducation atteint par les femmes
	Alphabétisation	Taux d'alphabétisation des femmes Taux d'alphabétisation des hommes
Logement et terre	Possession	Qui (femme/homme) possède le titre ? Qui est le chef de ménage ? Pourcentage de terres ou de biens appartenant à des femmes ?
	Héritage	Qui (femmes/hommes) hérite de la terre, de la propriété, des entreprises ? Les femmes perdent-elles le droit à l'héritage une fois mariée ou n'ont le droit d'hériter qu'une fois mariée ?
Moyens de subsistance	Statut d'emploi	Emploi salarié pour les femmes et les hommes Qui (femme/homme) continue à avoir salaire emploi après le mariage ?
	Types d'emploi/ ressources de revenu	Y a-t-il certains types d'emplois que seuls les hommes ou seules les femmes peuvent faire ?
	Salaires	Y a-t-il un écart de salaires entre femmes et hommes ? À quel niveau de revenu observe-t-on le plus d'écarts ? Dans quels types d'emplois observe-t-on le plus d'écarts ? Part estimée du revenu familial (hommes) Part estimée du revenu familial (femmes)
	Formel vs informel	Est-ce que les opportunités d'emploi dans le secteur formel sont dominées soit par des hommes ou des femmes ? Est-ce que les opportunités d'emploi dans le secteur informel sont dominées soit par des hommes ou des femmes ? Pourcentage de femmes impliqué dans informel économie ou sources de moyens de subsistance ? Temps consacré par les femmes à des activités informelles.
Domaine	Données pour RRC	Information requise pour résoudre les problèmes d'égalité des sexes
Santé	Morbidity	Principales causes de maladie (hommes)
		Principales causes de maladies (femmes)
	Mortalité	Principales causes de décès chez les hommes et les femmes
	Services de santé	Obstacles à l'accès des femmes aux services de santé sexuelle et reproductive (ex : il faut obtenir la permission de l'époux, ne pouvoir consulter qu'une femme médecin, manque d'accès à un moyen de transport, une référence, etc.) Incidence des services de santé accessibles par ménage ?
	Santé maternelle	Taux de mortalité maternelle

	Santé sexuelle, planification familiale et santé reproductive	Utilisation de la contraception par les femmes et les hommes Principale les raisons de ne pas utiliser la contraception pour femmes et hommes Incidence d'accès aux spécialistes de santé reproductive par les femmes
Services sociaux	Prêt d'argent	Les femmes sont-elles autorisées à contracter des emprunts ? Les critères de prêt (ex : montant de la garantie, taux d'intérêt) sont-ils les mêmes pour les hommes et les femmes ? Qui (femmes/hommes) est légalement responsable du remboursement des prêts du ménage ?
	Disponibilité de services de garde d'enfants, de prestataires de soins pour personnes âgées ou malades de longue durée et handicapés	Nombre de services de garde/jardins d'enfants Nombre de prestataires de services de garde informels dans la communauté Nombre de services de garde/prestataires de soins pour personnes âgées ou vivant avec un handicap Qui (femme/homme) est responsable des enfants et des proches qui sont des personnes âgées, malades ou vivant avec un handicap ?
Violence basée sur le genre (VBG)		Disponibilité de sanctions juridiques contre la violence basée sur le genre et domestique Les femmes peuvent-elles recourir à la loi ou à d'autres sanctions si elles sont victimes de violence ? Existe-t-il des pratiques qui empêchent une femme de recourir à la justice ? Existe-t-il un accès aux services de santé et autres services de soutien pour les victimes de violences basées sur le genre et domestiques ?
Prise de décision et participation	Niveau communautaire/local	Nombre d'élus locaux (femmes/hommes) Nombre d'élus locaux disposant d'un pouvoir décisionnel (femmes/hommes)
	Unité de gestion de RRC et institutions impliquées	Nombre de responsables locaux ayant le pouvoir de décision en matière de RRC (femmes/hommes)
	Participation	Composition des comités de village (femmes/hommes)

Annexe 3 : Checklist sur les obligations du gouvernement/Cadre de Hyogo à Sendai

- S'engager dans l'analyse et l'intégration de la problématique hommes-femmes en renforçant la coopération et la collaboration entre les ministères responsables de la réduction des risques de catastrophe, du changement climatique, de la réduction de la pauvreté et des questions d'égalité des sexes :
- Examiner les politiques, stratégies et plans nationaux et prendre des mesures immédiates pour intégrer la problématique hommes-femmes dans les politiques, plans et programmes de développement nationaux ;
- Assurer aux femmes et aux hommes un accès égal aux systèmes d'alerte précoce des risques naturels ;
- Établir des données et des statistiques sexospécifiques sur l'impact des catastrophes, effectuer des évaluations sensibles de la vulnérabilité, des risques et des capacités, et élaborer des indicateurs sexospécifiques pour suivre et mesurer les progrès ;
- Sensibiliser davantage le public et les médias aux vulnérabilités et aux capacités sensibles au genre des victimes de catastrophes et aux besoins et préoccupations spécifiques à chaque sexe en matière de réduction et de gestion des risques de catastrophe ;
- Aider les instituts de recherche à étudier le rapport coût-bénéfice et l'efficacité des politiques et programmes tenant compte de la problématique hommes-femmes en matière de réduction des risques de catastrophe, d'adaptation au changement climatique et de réduction de la pauvreté ;
- Assurer le lien entre la RRC et l'adaptation au changement climatique dans une perspective de genre ;
- Soutenir les mécanismes de partage des risques financiers tenant compte de la problématique hommes-femmes, y compris l'assurance des risques et la réassurance ; 30
- Rendre la réduction des risques de catastrophe sensible au genre : directives politiques et pratiques ;
- Améliorer la préparation, la réaction et la planification des mesures d'urgence en cas de catastrophe du point de vue du genre et les amener à répondre aux besoins et préoccupations spécifiques des hommes et des femmes ;
- Accroître la participation des femmes à la coordination des secours en cas de catastrophe et garantir un accès égal à l'assistance de secours en cas de catastrophe entre hommes et femmes ;
- Renforcer et améliorer les capacités des communautés professionnelles et des institutions nationales pertinentes pour permettre l'intégration d'une perspective sexospécifique dans tous les secteurs du développement.

Annexe 4 : Exemples d'indicateurs réussis

Focus thématique	Exemples
Loi	<p>La loi sur la RRC reconnaît l'importance du RRC de genre</p> <p>Les politiques de RRC visent spécifiquement la vulnérabilité des femmes et des hommes et des valeurs et favorise la capacités/connaissances des femmes en RRC</p> <p>Nombre de provinces, districts et amp; municipalités faisant référence au genre dans leur stratégies de gestion de DRM</p>
Structure de gouvernance / coordination	<p>Le mécanisme de coordination national et local de RRC est doté d'une politique d'équité entre les sexes qui encourage les femmes à participer pleinement et sur un pied d'égalité à la planification de la réduction des risques de catastrophe et aux opportunités de leadership.</p> <p>Nombre de représentants possédant une expertise en matière de genre qui siègent aux plates-formes/mécanismes de coordination nationaux et locaux.</p>
Politiques de RRC/Plans multisectoriels	<p>Des plans, des politiques et des stratégies multisectoriels sont préparés sur la base de données ventilées par sexe et d'une analyse comparative entre les sexes. Nombre de politiques sectorielles (agriculture, santé, infrastructures, etc.) avec un chapitre sur le genre et RRC.</p> <p>Des données ventilées par sexe sont collectées pour tous les secteurs de développement, du niveau communautaire au niveau national, et incluses dans le processus de rapportage au CCA/UNDAF et SDG, ainsi que dans les plans et stratégies de RRC.</p> <p>Les politiques de RRC dans différents secteurs de développement utilisent un langage spécifique au genre dans les déclarations, les cadres et les directives.</p> <p>% du personnel et des membres de la plateforme de RRC formés à la manière d'appliquer l'analyse de genre dans la planification du RRC. Les manuels de formation en RDR incluent des modules sur le genre et le RRC</p>
Information/ alerte rapide	<p>Les représentantes des femmes des communautés touchées par une catastrophe sont consultées et contribuent à la cartographie des risques et aux normes d'évaluation de la vulnérabilité.</p> <p>Les femmes scientifiques, spécialistes des sciences sociales et des économistes possédant une expertise en matière de genre contribuent à l'élaboration de modèles permettant d'évaluer la vulnérabilité et la capacité de réaction.</p>

	<p>Les équipes d'évaluation des risques comprennent des membres possédant une expertise en matière de genre.</p> <p>Données ventilées par sexe sur les vulnérabilités disponibles.</p> <p>Perception des risques des femmes vivant dans les zones à risque incluses dans l'évaluation/la cartographie des risques. Les évaluations des risques incluent les vulnérabilités sexospécifiques causées par les risques émergents.</p> <p>Les messages d'alerte précoce ciblent les femmes et les hommes, en accordant une attention particulière à l'âge, à la culture, à l'alphabétisation, à l'accès à l'information et au contexte socioculturel.</p> <p>Proportion de femmes par rapport aux hommes participant aux exercices d'alerte et d'intervention.</p> <p>Consultation et participation des femmes dans les zones à risque à la formulation des messages et des systèmes d'évacuation. Engagement des organisations de femmes et des dirigeantes dans la conception et la planification de l'alerte et de l'évacuation. Systèmes d'évacuation ciblant les femmes et les filles. Mesures spécifiques prises pour assurer la sécurité des femmes et des filles dans les plans d'évacuation.</p>
<p>Analyse de données/informations statistiques</p>	<p>Nombre et pourcentage de bases de données relatives aux catastrophes contenant des données ventilées par sexe. Nombre de bases de données et de mises à jour de données socioéconomiques par sexe et par âge.</p> <p>Le nombre de décès, de blessures et de déplacements causés par des catastrophes, ventilés par sexe, âge et risque, est inclus dans les bases de données.</p> <p>Nombre d'études comportant des données différenciées par sexe et des analyses entreprises au cours des cinq dernières années.</p> <p>Nombre d'organisations possédant une expertise en matière de genre impliquées dans l'élaboration de normes nationales pour la collecte, le partage et l'évaluation systématiques du développement de données sur les dangers et la vulnérabilité.</p> <p>Disponibilité de financement pour la création, la mise à jour et la maintenance de bases de données ventilées par sexe.</p> <p>Les bases de données des organisations intergouvernementales régionales contiennent des structures et des systèmes pour la collecte et l'analyse de données ventilées par sexe. Engagement financier en faveur de la collecte et du partage de données ventilées par sexe.</p>

<p>Évaluation multirisques</p>	<p>Disponibilité des études et des mises à jour réalisées sur l'analyse de genre spécifique au contexte. Inclusion de l'analyse de genre dans les méthodologies d'évaluation des risques. Engagement/participation des organisations de développement et des organisations de base actives dans les zones à haut risque à l'évaluation des risques.</p>
<p>Préparation</p>	<p>Les recommandations de l'analyse comparative entre les sexes sont intégrées aux plans de préparation et d'intervention avec des résultats et des indicateurs clairs.</p> <p>Des actions spécifiques et des allocations de ressources pour traiter les problèmes de préparation et de réponse sexospécifiques sont incluses dans les plans (les interventions clés doivent inclure notamment le MISIP et la VBG)</p> <p>Les organisations/équipes en charge de la planification incluent une expertise en genre.</p> <p>Les mécanismes spécifiques sont adaptés aux spécificités socioculturelles et aux contraintes pour assurer la participation des femmes.</p> <p>Nombre d'organisations féminines locales et de base participant aux exercices de planification.</p>
<p>Réduire les risques dans les secteurs clés</p>	<p>Des listes de contrôle, des notes d'orientation, une terminologie standard et des indicateurs permettant d'incorporer les questions de genre dans la recherche scientifique et le dialogue sont disponibles. Des repères sur les questions de genre et les indicateurs sont prescrits dans les plans, stratégies et appels d'offres pour les programmes de réduction des risques.</p> <p>Ressources financières et éducatives disponibles pour la formation et le développement des capacités sur le genre et la RRC.</p> <p>Inclusion de paramètres tels que les ménages dirigés par une femme, les ménages dirigés par des femmes célibataires, les veuves et les chômeurs dans les plans et programmes de protection sociale.</p>



CADRI
Partnership
Capacity for Disaster
Reduction Initiative